

## NUCLÉAIRE

# La France aura-t-elle vraiment besoin de six nouveaux EPR 2 ?

**La pertinence de construire de nouveaux réacteurs atomiques pourrait être remise en question si la tendance d'électrification modérée se poursuivait, estime le gestionnaire du réseau de transport d'électricité.**

JULIETTE RAYNAL

**A**lors que tous les yeux sont rivés sur la nécessité de ralentir le déploiement des énergies renouvelables et particulièrement des capacités solaires au regard d'une consommation électrique atone, l'éventualité de revoir à la baisse les futures capacités nucléaires fait également son chemin. « À moyen et long terme, la poursuite d'une tendance d'électrification modérée conduirait à remettre en question également des projets éoliens en mer et les nouveaux réacteurs nucléaires », écrit ainsi le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE) dans la mise à jour de son bilan prévisionnel, publié ce mardi 9 novembre.

« L'optimum économique à moyen terme pour le système électrique, si la consommation

*n'augmente pas ou peu, consiste à limiter les investissements dans des installations très capitalistiques et à privilégier la prolongation de la durée de vie de celles qui existent, ou à investir dans les filières les plus compétitives à court terme. Le nouveau nucléaire ou l'éolien en mer flottant n'en font pas partie »,* peut-on lire dans les dernières pages du document, alors qu'EDF s'apprête à rendre son devis pour la construction de six réacteurs de type EPR 2. Contacté par la rédaction, le groupe, entièrement détenu par l'Etat, ne fait pas de commentaire.

Selon nos informations, les doutes sur la nécessité de construire autant de nouvelles unités apparaissent même au sein de la filière de l'atome. « Peut-être que six réacteurs seraient trop », reconnaît une personnalité du secteur. « Cela dépendra de l'évolution de la demande électrique à 15 ans, où les marges d'erreur sont plus grandes, mais aussi de la durée de vie des réacteurs existants ».

Dans le détail, cela dépendra tout particulièrement de combien de réacteurs devront fermer à l'horizon 2040, 2045, 2050. Selon nos informations, il est très probable que l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) décide la fermeture

de deux ou trois tranches atomiques à ces horizons. « EDF sait exactement de quels réacteurs il s'agit mais ne divulgue pas cette liste pour ne pas déprimer les équipes concernées ». Cette prudence s'expliquerait également au regard des conséquences économiques et sociales induites par une telle décision pour les territoires impliqués. Contacté, l'électricien n'a, pour l'heure, pas répondu à nos sollicitations. « Si seuls trois réacteurs existants devaient fermer, la pertinence d'en construire six nouveaux dépendra réellement de l'évolution de la demande », affirme la source sus-nommée. Quant aux huit réacteurs supplémentaires voulus par Emmanuel Macron, « mieux vaut attendre six à huit ans avant de prendre une décision », estime cette même personnalité.

Dans la mise à jour de son bilan prévisionnel, RTE ne se prononce que sur l'évolution de la consommation électrique à l'horizon 2035. Dans le scénario le plus optimiste, qui correspond à une trajectoire de décarbonation rapide, la demande pourrait atteindre 580 térawattheures (TWh), un niveau bien éloigné des 640 TWh de la fourchette haute du scénario de référence présenté deux ans auparavant.

L'actualisation des trajectoires de consommation entre 2030 et 2050 est, elle, attendue pour la fin de l'année 2026. La décision finale d'investissement concernant les six futurs EPR 2 est elle aussi attendue au second semestre 2026, selon les dernières déclarations de Bercy. **LT**